

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 10 septembre 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Marie Turcotte	<p>Madame Marie Turcotte; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>Mme Turcotte est propriétaire d'un immeuble résidentiel situé sur la 4e Avenue. Elle rappelle que des travaux de coupe de trottoir y ont été réalisés par la Ville en 2009 et que l'absence de dalle de béton à cet endroit engendre un dénivelé prononcé vis-à-vis une zone de débarcadère pour personnes handicapées. Mme Turcotte demande que les travaux de réfection nécessaires soient terminés à l'intérieur d'un avenir rapproché.</p>	P. Morissette	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>PIERRE MORISSETTE, DES TRAVAUX PUBLICS, VA EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS ET VEILLERA À ACCORDER DES SUITES APPROPRIÉES À CETTE AFFAIRE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-279894</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Henri Desbiolles	<p>Monsieur Henri Desbiolles; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>M. Desbiolles discute des travaux de réfection de trottoirs exécutés aux abords du supermarché Maxi de la rue Masson. Il rend compte de l'absence de mesures de passage piéton protégé, ce qui implique des mouvements conflictuels avec la circulation automobile. M. Desbiolles réclame à ce que les entrepreneurs engagés par la Ville se voient obligés de mettre en place des aménagements sécuritaires.</p>	P. Morissette	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>PIERRE MORISSETTE, DES TRAVAUX PUBLICS, EXPLIQUE QUE LES AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES SONT PRÉVUS AU CAHIER DES CHARGES DES ENTREPRENEURS RETENUS PAR LA VILLE. DANS LE CAS QUI INTÉRESSE M. DESBIOLLES, LES TRAVAUX VISÉS RELÈVENT DES SERVICES CENTRAUX ET DES VÉRIFICATIONS SERONT EFFECTUÉES AUPRÈS DES PERSONNES RESPONSABLES DU PROJET.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-279917</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>Mmes Michelle Thérien et Laura Rasse-Frick et M. Claude Gagné</p>	<p>Mesdames Michelle Thérien et Laura Rasse-Frick et Monsieur Claude Gagné; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>Mmes Thérien et Rasse-Frick et M. Gagné abordent les problèmes de cohabitation des secteurs résidentiels avoisinant le centre de technologie Rosemount, une école de métiers située au 3737, rue Beaubien Est, plus précisément entre les 16e et 18e Avenues. Les interventions respectives de ces personnes sont regroupées sous le même dossier de requête.</p> <p>A) Une plainte a été déposée auprès de la Ville à l'égard du bruit généré par le dispositif de ventilation de l'établissement d'enseignement. Malgré différentes démarches entreprises, aucune amélioration notable n'est à signaler et le bruit perceptible à partir du voisinage se maintient de manière constante durant toute la journée, et ce, jusqu'aux environs de 21 h 30 en soirée.</p>	<p>F.W. Croteau</p> <p>C. Paquette</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QU'UN TECHNICIEN DU BRUIT VIENT D'ÊTRE EMBAUCHÉ PAR L'ARRONDISSEMENT ET QUE CELUI-CI PROCÉDERA À DES MESURES SONORES PROCHAINEMENT.</p> <p>LA DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, CAROLE PAQUETTE, DÉCLARE QU'IL S'AGIT D'UNE DEMANDE CONNUE ET QUE LE TECHNICIEN INTERVIENDRA AUSSITÔT QU'IL SERA OPÉRATIONNEL.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, POUR ACTION APPROPRIÉE.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>Mmes Michelle Thérien et Laura Rasse-Frick et M. Claude Gagné</p> <p>(suite)</p>	<p>Mesdames Michelle Thérien et Laura Rasse-Frick et Monsieur Claude Gagné; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>B) Des précisions sont réclamées quant au zonage en vigueur pour ce qui est de l'établissement scolaire visé. Des doutes sont émis à cet égard, du fait que les activités observées s'apparentent davantage à du travail de nature industrielle.</p> <p>C) Une des personnes ayant pris la parole habite directement aux abords de l'école Rosemount et déplore l'état de malpropreté chronique des espaces publics jouxtant cet établissement. Il y aurait lieu de porter attention à ce phénomène et de poser action en conséquence.</p> <p>D) La circulation automobile observée sur les 16e et 18e Avenues bordant l'école Rosemount accuserait des vitesses largement excessives aux limites prescrites. Compte tenu du caractère résidentiel environnant cette zone scolaire, l'installation de dos d'âne s'imposerait pour ralentir les mouvements véhiculaires.</p>	<p>F.W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>F.W. Croteau</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INDIQUE QUE LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DE MÉTIERS S'EXERCENT DE PLEIN DROIT, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME APPLICABLE.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-280098 – POUR LES VOLETS A ET B</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, DÉCLARE QU'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA ACCORDÉE À LA PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLICS À PROXIMITÉ DU CENTRE ROSEMOUNT.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-280172</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, MENTIONNE QUE L'ARRONDISSEMENT S'EST DOTÉ D'UN PROGRAMME D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION DANS LES ZONES SCOLAIRES. DES VÉRIFICATIONS SERONT EFFECTUÉES À L'ÉGARD DU CENTRE ROSEMOUNT.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-280194</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Gilles Laporte	<p>Monsieur Gilles Laporte; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>M. Laporte rend compte des problèmes du dispositif d'éclairage de rue sur les 23e et 24e Avenues, dont les composantes demeurent opérantes pendant le jour. M. Laporte y voit un gaspillage de ressources énergétiques qui devrait être solutionné.</p>	P. Morissette	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>PIERRE MORISSETTE, DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, EXPLIQUE QU'UN DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE PEUT ÊTRE MAINTENU EN OPÉRATION 24 HEURES SUR 24, DE MANIÈRE À S'ASSURER QU'IL DEMEURE FONCTIONNEL DURANT LA NUIT, ET CE, POUR DES MOTIFS DE SÉCURITÉ. DES VÉRIFICATIONS SERONT PAR AILLEURS EFFECTUÉES POUR CE QUI EST DES LAMPADAIRES DES 23E ET 24E AVENUES.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-280292</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Claude Lachaine	<p>Monsieur Claude Lachaine; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>M. Lachaine effectue quatre interventions auprès du conseil :</p> <p>A) Voir « Dossiers fermés ».</p> <p>B) M. Lachaine aborde les difficultés d'implantation de la collecte des matières putrescibles dans son immeuble. Il impute cette situation à l'absence d'espace disponible pour entreposer les contenants fournis par la Ville, sans compter que l'instauration de ce nouveau service a pour impact direct de retirer une collecte de déchets hebdomadaire.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>P. Morissette</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, DÉCLARE QUE L'INTRODUCTION D'UN SERVICE DE COLLECTE EXCLUSIVEMENT CONSACRÉE AUX MATIÈRES PUTRESCIBLES VISE À DÉTOURNER LE PLUS DE DÉCHETS DE L'ENFOUISSEMENT.</p> <p>PIERRE MORISSETTE, DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, REND COMPTE DES SERVICES RENDUS PAR L'ÉCOQUARTIER DE ROSEMONT EN VUE D'ADAPTER LES MODALITÉS D'IMPLANTATION DE LA COLLECTE EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES DES IMMEUBLES. IL Y AURAIT LIEU AINSI D'ASSURER UNE ADÉQUATION AVEC L'IMMEUBLE DE M. LACHAÎNE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-280319</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Claude Lachaine	<p>Monsieur Claude Lachaine; conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>C) M. Lachaine a soumis dans le passé une requête auprès du conseil afin que soient installés des feux de circulation à l'intersection des rues Louis-Hémon et de Bellechasse. Il désire savoir ce qu'il advient de ce dossier.</p> <p>D) Voir « Dossiers fermés ».</p>	P. Morissette	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>PIERRE MORISSETTE, DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, PRÉCISE QUE LE DOSSIER EST À L'ÉTUDE MAIS QUE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES RELIÉS À L'ENFOUISSEMENT DES FILS ÉLECTRIQUES DEVRONT ÊTRE PRÉALABLEMENT COMPLÉTÉS AVANT LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SIGNALISATION ROUTIÈRE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI.</p> <p>DOSSIER GDC : 10-162920-RELANCE</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>M. René Vandelac Association des résidents de Cité-Jardin</p>	<p>Monsieur René Vandelac, conseil d'arrondissement du 10 septembre 2012 :</p> <p>M. Vandelac, de l'Association des résidents de Cité-Jardin, soumet deux questions à l'attention du conseil :</p> <p>A) M. Vandelac fait remarquer que le sentier pédestre reliant l'avenue des Plaines et l'avenue des Sorbiers accuse un état de détérioration prononcé. Une mise à niveau de ce tronçon mériterait, selon lui, une mise à niveau.</p> <p>B) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p>	<p>P. Morissette</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>PIERRE MORISSETTE, DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, S'ENQUIERT DE LA DEMANDE ET S'ASSURERA D'EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS D'USAGE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-280336</p>

DOSSIERS OUVERTS — INTERNET —

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 10 septembre 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			Aucune question n'a été soumise via l'Internet en prévision de cette séance.